

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
1^{er} AVRIL 2021

DATE d'AFFICHAGE
13 AVRIL 2021

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 29
Votants : 35

L'an deux mille vingt et un,
le 6 avril à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au Forum de Nivillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - MM. Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - M. Bruno LE BORGNE, - Mme Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mme Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - MM. Patrice RENARD, - Bertrand ROBERDEL, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : Mme Laurence BAUDAIS, - M. Michel CRIAUD, - Mme Annie DRENO, - M. Alain HALIMI, - Mmes Nicole KORN, - Christine LE CADRE, - Mireille LUCAS, - Jocelyne PHILIPPE, - Régine ROSSET.

Mme Laurence BAUDAIS donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse CABON

M. Michel CRIAUD donne pouvoir à M. Jean-Paul DANIEL

M. Alain HALIMI donne pouvoir à M. Jean-François BREGER

Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL

Mme Christine LE CADRE donne pouvoir à M. Bruno HUBERT

Mme Mireille LUCAS donne pouvoir à M. Jean-François BREGER

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Béatrice DENIGOT a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°39-2021 – FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE
MAISON FUNERAIRE (402)**

Au vu des orientations budgétaires (DOB) débattues par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 16 mars 2021, M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2021 du Budget Annexe Maison Funéraire.

Le projet de budget et une note de présentation des Budgets Primitifs 2021 ont été adressés aux conseillers communautaires.

En section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Reste à réaliser 2020	Propositions nouvelles	BP 2021
Ecritures réelles			
011 Charges à caractère général		8 324,00	8 324,00
012 Charges de personnel		8 840,00	8 840,00
65 Autres charges de gestion courante		1 010,00	1 010,00
67 Charges exceptionnelles		146 000,00	146 000,00
Sous-total écriture réelles	0,00	164 174,00	164 174,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		44 733,00	44 733,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	44 733,00	44 733,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	0,00	208 907,00	208 907,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement	Reste à réaliser 2020	Propositions nouvelles	BP 2021
Ecritures réelles			
75 Autres produits de gestion courantes		8 000,20	8 000,20
77 Produits exceptionnels		131 875,00	131 875,00
Sous-total écriture réelles	0,00	139 875,20	139 875,20
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
002 Résultat reporté *		62 661,80	62 661,80
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		6 370,00	6 370,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	69 031,80	69 031,80
TOTAL Recettes de fonctionnement	0,00	208 907,00	208 907,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Reste à réaliser 2020	Propositions nouvelles	BP 2021
Ecritures réelles			
21 immobilisations corporelles		5 000,00	5 000,00
Sous-total écriture réelles	0,00	5 000,00	5 000,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		6 370,00	6 370,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	6 370,00	6 370,00
TOTAL Dépenses d'investissement	0,00	11 370,00	11 370,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement	Reste à réaliser 2020	Propositions nouvelles	BP 2021
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
001 Solde d'exécution reporté *		60 664,03	60 664,03
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		44 733,00	44 733,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	105 397,03	105 397,03
TOTAL Recettes d'investissement	0,00	105 397,03	105 397,03

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2021 du Budget Annexe Maison Funéraire.

Pour Extraire Certifié Conforme,
A Muzillac le 14/04/2021
Le Président

